

que le prêtre touche la Sainte Hostie, et c'est pour elle qu'ils sont consacrés : puis le Pontife prenant un calice contenant de l'eau et du vin et surmonté d'une patène chargée d'une hostie, fait toucher *physiquement* le tout ensemble au jeune prêtre en lui disant : "Reçois le pouvoir d'offrir à Dieu le sacrifice et de célébrer les messes tant pour les vivants que pour les morts ; au nom du Seigneur. Ainsi soit-il.

Ceci a lieu avant le verset alléluïatique qui précède l'Evangile de la Messe. A l'offertoire, le prêtre nouvellement ordonné offre un cierge allumé au Pontife assis devant le milieu de l'autel et lui baise la main ; les diacres, sous-diacres, minorés et clercs tonsurés qui ont participé à l'ordination font de même. A l'Offertoire, autre divergence : le jeune prêtre récite tout haut avec le Pontife les prières (au sacre épiscopal, consécrateur et consacré font de même, mais à l'autel : les jeunes prêtres au contraire sont dans le sanctuaire seulement). A la consécration, Evêque et prêtre consacrent ensemble la même hostie et le même vin : mais seul l'Evêque consomme la grande Hostie : le Pontife communiera son fils dans le sacerdoce avec une petite Hostie prise dans le ciboire ; et pour commémorer la communion sous l'espèce du vin, un prêtre-assistant présentera ensuite du vin non-consacré au jeune ordonné : il en boira, lui et tous les autres ordonnés, même diacres et tonsurés, participant au même calice. Vient la profession de foi, le *Credo* ordinaire ; puis la collation du pouvoir effrayant de remettre et retenir les péchés au tribunal de la pénitence, la promesse d'obéissance à l'Evêque, le baiser de paix. L'Evêque alors assis, mitre en tête et crosse en main, se tourne vers le jeune prêtre et lui dit : "Comme la chose (le Corps du Christ) que vous devez toucher est exposée à bien des périls (de profanation), fils très cher, je vous avertis d'apprendre d'autres prêtres déjà compétents, avec diligence, les cérémonies de toute la messe, la manière de consacrer, de rompre l'Hostie, et la communion, avant que vous montiez à l'autel pour célébrer vous-même." Et le bénissant trois fois, debout, le Prélat ajoute "Que la bénédiction de Dieu Tout Puissant Père, Fils et Saint-Esprit descende sur vous afin que vous soyez béni dans l'ordre sacerdotal et offriez à Dieu

to
péc
hor
4
que
la c
Sac
tissi
My
où
péc
niss
les
Esp
le p
diac
diac
se re
com
pieu
sont
il en
téch
doiv
du l
sain
tions
L'
donr

(1)
péché
que p
lui pl
(2)
de Tr
Bona.